

PAROLES DE DIRIGEANTS

Une année 2024 marquée par différents temps forts



Tout d'abord, nous avons lancé **le nouveau projet d'entreprise de la CPAM**.

4 groupes thématiques correspondant aux attentes exprimées par les salariés ont été mis en place début 2024. Ces groupes de travail ont pour but de rendre chaque salarié acteur dans le processus de réflexion et de décision, pour construire des solutions nouvelles, utiles et concrètes. La réunion générale des salariés, qui a eu lieu en juin 2024, a permis à chaque collaborateur de s'approprier ces différents travaux.

L'année 2024 a également été une **année importante en matière de gestion interne**. En effet, en septembre 2024, nous avons eu notre dialogue de gestion avec la caisse nationale. Ce dialogue de gestion, s'il nous a permis de constater que nos activités sont globalement maîtrisées, nous a aussi donné l'occasion d'appréhender nos marges de progrès. Septembre 2024 fut également le mois de la mise en place d'un nouvel organigramme des services de la CPAM. Ce nouvel organigramme vise à un pilotage plus cohérent des activités de la CPAM.

Enfin, 2024 fut l'année de **démarrage de notre projet immobilier**. Ce projet va permettre d'ici 2 ans de donner à chaque collaborateur le cadre de travail idéal pour rendre le meilleur service à nos publics. La conduite de nos projets s'accompagne d'une préoccupation forte en matière de sobriété et de développement durable. Ainsi, en juillet 2024, nous avons mis en place un forfait pour soutenir les mobilités durables de nos collaborateurs.